

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 28 Avril 2015

DATE DE CONVOCATION : 22 avril 2015

PRESIDENT : Bertrand MAURIS-DEMOURIoux, Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Paul BALLALOUd, Florent BRASIER, Marie-Hélène CHAVES, Marion COMTE, Giovanni CORRIAS, Valérie FERRARINI, , Isabelle FRACHON BOURQUI, Claude GOY, Jean-Paul GUIGNARDAT, , Hervé LEMOS, Arnaud MANIGLIER, Jean-Claude MONTCHARMON, Isabelle MONTMASSON, Vincent MUNKA, Laurence NENNIG, Jean-Michel PASQUIER, Paul PASQUIER, Christophe PERY, Christelle PIERRARD, Nathalie RIOU, Lilian RUBIN-DELANCHY Sandrine TRINCAT, Laurette ZANON

ABSENTS EXCUSES : Christelle DAVID (pouvoir donné à Giovanni CORRIAS), Rémi DELSANTE (pouvoir donné à Valérie FERRARINI), Christian DUPONT, Véronique FOREL (pouvoir donné à Florent BRASIER), Julie HOLLOSI

SECRETARE : Arnaud MANIGLIER



Monsieur le Maire a remis l'écharpe au nouvel 6^{ème} adjoint, M Arnaud MANIGLIER ; il a fait lecture de la délégation accordée en qualité d'adjoint à l'environnement et au développement durable.

Monsieur le maire demande au Conseil l'approbation :

- Du procès verbal de la séance du 31 mars 2015
Le Conseil Municipal a approuvé le PV du 31 mars 2015 à l'unanimité

Monsieur a fait part au Conseil :

- Des remerciements de l'ONAC pour la participation de la commune à la collecte du bleuet de France pour 2014
- De la réception en mairie des remerciements des familles suite aux décès d'un de leur proche
- Du retrait de l'ordre du jour de la délibération relative au régime indemnitaire et de son report à un conseil ultérieur

***Le Conseil,
A l'unanimité,***

A APPROUVÉ dans le cadre d'un accord local le nombre et la répartition des sièges pour la représentation des communes au sein du conseil communautaire de la CCFG ainsi :

	sièges
Bonneville	18
Marignier	9
Ayze	3
Contamine sur Arve	3
Vougy	2
Petit Bornand les Glières	2
Brison	1
	38

***Le Conseil,
A l'unanimité,***

A ACCORDÉ une subvention de 100 € à l'association l'Abeille Cool pour le fonctionnement

A ACCORDÉ une subvention exceptionnelle de 400€ pour permettre l'organisation de la course du « Trail du Môle ».

***Le Conseil,
A l'unanimité,***

A DETERMINÉ un nouveau tarif des plaques au jardin du souvenir:

- L'emplacement et l'acquisition de la plaque= montant de 80 €
- Option gravure à la lettre et au chiffre= montant de 7 €
- Le renouvellement de l'emplacement= montant de 40 €

Ces tarifs seront validés tous les ans dans le cadre de la délibération des tarifs des services

***Le Conseil,
A l'unanimité,***

A APPROUVÉ les tarifs 2015 tels que présentés ci-dessous :

1- CIMETIERE	2014	2015
<i>Renouvellement de concessions</i>		

<i>pour 6 ans</i>		
concessions de 2 m ²	177,00 €	177,00 €
concessions de 4 m ²	344,00 €	344,00 €
<i>pour 10 ans</i>		
concessions de 2 m ²	231,00 €	231,00 €
concessions de 4 m ²	456,00 €	456,00 €
<i>pour 15 ans</i>		
concessions de 2 m ²	288,00 €	288,00 €
concessions de 4 m ²	566,00 €	566,00 €
<i>pour 30 ans</i>		
concessions de 2 m ²	400,00 €	400,00 €
concessions de 4 m ²	611,00 €	611,00 €
Achat de concessions		
concession trentenaire de 2 m ² superficiel de pleine terre	369,00 €	369,00 €
concession trentenaire de 4 m ² superficiel de pleine terre	633,00 €	633,00 €
concession trentenaire de 2 m ² avec caveau	2 070,00 €	2 070,00 €
concession trentenaire de 4 m ² avec caveau	2 588,00 €	2 588,00 €
concession trentenaire - cavurne	1 003,00 €	1 003,00 €
concession trentenaire – cavurne (columbarium 3 étages)	896,00 €	896,00 €
Plaque du jardin du souvenir :		
• Emplacement et acquisition pour 10 ans	150,00 €	80,00 €
• Option gravure à la lettre et au chiffre		7,00 €
• Renouvellement emplacement pour 10 ans	60,00 €	40,00 €
séjour dans le caveau provisoire:		
* les 3 premiers mois (par jour)	0,73 €	0,73 €
* 4ème au 6ème mois (par jour)	1,46 €	1,46 €
2-DIVERS		
chauffage logement - le m ²	17,67 €	17,67 €
frais de déblaiement des déchets (dépôts sauvages en tout point de la commune)	308,00 €	308,00 €
dépôt de déchets sur les aires des points d'apport volontaire	116,00 €	116,00 €
enlèvement d'épaves de voiture	163,00 €	163,00 €
frais de capture des animaux errants	136,00 €	136,00 €
frais de pension pour animaux en fourrière (par jour)	54,00 €	54,00 €
droit de place- marché- le mètre linéaire :		
* abonnés	0,90 €	0,90 €
* non abonnés	1,20 €	1,20 €
droit de place fête foraine- le petit manège	47,00 €	47,00 €

y compris les caravanes -le grand manège	116,00 €	116,00 €
Petit stand de fête foraine	10,00 €	10,00 €
Grand stand de fête foraine	25,00 €	25,00 €
famille en voie de sédentarisation- tarif par emplacement (2 caravanes) par mois	52,00 €	35,00 €
stationnement camion de vente (par mois)	98,00 €	98,00 €
3- ESPACE D'ANIMATION		
Location	166,59 €	166,59 €
location cuisine	68,15 €	68,15 €
forfait lavage sol	113,57 €	113,57 €
location pour mariage (vin d'honneur)	84,53 €	84,53 €
Location pour usagers extérieurs		
Location pour usagers locaux		
nettoyage des vestes - l'unité	9,58 €	9,58 €
location des vestes (pour l'utilisation en dehors de l'espace d'animation)	3,17 €	3,17 €
verre ballon cassé - l'unité	1,85 €	1,85 €
verre à champagne - l'unité	1,47 €	1,47 €
seau à champagne acrylique	5,10 €	5,10 €
corbeille de pain inox cannelé - l'unité	5,58 €	5,58 €
saladier lys de 26	3,19 €	3,19 €
plateau gold noyer 53/32	14,64 €	14,64 €
plateau service polypropylène	4,57 €	4,57 €
plat à gratin inox 38/23.5	9,80 €	9,80 €
plat ovale inox L41	6,69 €	6,69 €
assiette à soupe creuse	4,19 €	4,19 €
assiette plate horizon de 24	4,19 €	4,19 €
assiette plate horizon de 20 dessert	3,40 €	3,40 €
cuillère à café écho net	0,13 €	0,13 €
cuillère à soupe écho choc	0,26 €	0,26 €
grande cuillère de service	2,07 €	2,07 €
fourchette table écho choc	0,34 €	0,34 €
grande fourchette de service	2,07 €	2,07 €
couteau table écho choc	0,41 €	0,41 €
tasse à café oslo 9 cl	1,67 €	1,67 €
pot à eau	6,27 €	6,27 €
chaise	28,65 €	28,65 €
table nouvelle	380,80 €	380,80 €
torchons	12,36 €	12,36 €
4-BIBLIOTHEQUE		

tarif A - adulte	11,65 €	11,65 €
tarif B - couple	19,00 €	19,00 €
tarif C - retraité	6,75 €	6,75 €
tarif D - de 14 ans à 18 ans, étudiants et chômeurs	gratuit	gratuit
tarif E - extérieur à la commune	14,10 €	14,10 €
changement de carte	2,25 €	2,25 €
Vente des livres du fonds documentaire		
Romans adultes	2 €	2 €
Documentaires adultes	1 €	1 €
BD adultes / jeunesse	3 € le volume 8 € les 3	3 € le volume 8 € les 3
Albums jeunesse	3 €	3 €
Romans enfants et ados	2 €	2 €
Périodiques	2 € les 10	2 € les 10
Encyclopédies	10 € les volumes d'une encyclopédie	10 € les volumes d'une encyclopédie
5- SERVICE DE L'EAU (H.T.)		
Eau - part variable au m3	1,16 €	1,16 €
Eau -part fixe par logement - compteur individuel	30,45 €	30,45 €
location compteurs combinés (activités industrielles):		
Æ 40/15 mm	184,24 €	184,24 €
Æ 50/20 mm	300,36 €	300,36 €
Æ 60/20 mm	369,52 €	369,52 €
Æ 80/20 mm	424,05 €	424,05 €
Æ 100/25 mm	533,83 €	533,83 €
<i>PRESTATIONS SERVICE DE L'EAU DIVERS</i>		
frais pour abonnement de chantier	30,45 €	30,45 €
frais pour fermeture et /ou réouverture d'un branchement	30,45 €	30,45 €
frais pour démontage partiel ou total du dispositif de comptage	30,45 €	30,45 €
frais de relève de compteur après avis de passage sans suite	30,45 €	30,45 €
frais pour vérification de compteur à la demande d'un abonné	30,45 €	30,45 €
frais en cas d'impossibilité de relevé de compteur ou non paiement des redevances	30,45 €	30,45 €
prélèvement ou utilisation clandestins d'eau	507,50 €	507,50 €

<i>FOURNITURES</i>		
<i>Robinetterie</i>		
vanne de prise en charge	81,38 €	81,38 €
vanne d'arrêt avant compteur	19,24 €	19,24 €
clapet anti retour	14,43 €	14,43 €
<i>Raccordement</i>		
raccord laiton D 25	4,56 €	4,56 €
raccord laiton D 32	7,85 €	7,85 €
manchon laiton D 25-25	7,04 €	7,04 €
manchon laiton D 32-32	10,81 €	10,81 €
raccord compteur	2,65 €	2,65 €
<i>Branchement</i>		
collier de prise en charge	21,35 €	21,35 €
tabernacle béton	8,81 €	8,81 €
tube collerette PVC	6,50 €	6,50 €
carré de manœuvre télescopique	63,79 €	63,79 €
tête de bouche à clé PAVA	41,33 €	41,33 €
<i>Regard de compteur</i>		
isotherme	224,47 €	224,47 €
béton	212,88 €	212,88 €
<i>Conduit</i>		
tuyau PEHD 16B D25x19	0,86 €	0,86 €
tuyau PEHD 16B D32x24,8	1,34 €	1,34 €
tuyau PEHD 16B D40x31	2,36 €	2,36 €
tuyau PEHD 16B D50x38,8	3,71 €	3,71 €
fourreau PE bleu D 63	0,65 €	0,65 €
fourreau PE bleu D 90	1,15 €	1,15 €
tuyau fonte D 60	17,17 €	17,17 €
tuyau fonte D 80	18,84 €	18,84 €
tuyau fonte D 100	23,15 €	23,15 €
grillage avertisseur	0,26 €	0,26 €
<i>Matériaux</i>		
concassé 0/31,5	12,57 €	12,57 €
enrobé à froid	67,00 €	67,00 €
<i>Accessoire fonte</i>		
Té fonte à 3 brides	80,30 €	80,30 €
vanne de sectionnement	135,61 €	135,61 €
bride emboitement	72,27 €	72,27 €
bride unie	38,73 €	38,73 €
manchon	100,24 €	100,24 €
coude	114,72 €	114,72 €

réduction	136,70 €	136,70 €
bride de réduction	318,82 €	318,82 €
bride stop fonte	82,70 €	82,70 €
plaque pleine	23,80 €	23,80 €
plaque taraudée	41,34 €	41,34 €
<i>Chambre à vanne</i>		
élément de tête	143,82 €	143,82 €
tampon	169,52 €	169,52 €
réhausse 300	89,78 €	89,78 €
réhausse 600	146,36 €	146,36 €
<i>MAIN D'OEUVRE</i>		
forfait déplacement	16,65 €	16,65 €
heure terrassier	30,45 €	30,45 €
heure plombier	30,45 €	30,45 €
heure agent astreinte	45,70 €	45,70 €
<i>ENGINS</i>		
heure immobilisation camion	67,80 €	67,80 €
heure tracto-pelle	70,15 €	70,15 €
heure mini-pelle	35,70 €	35,70 €
forfait brise-roche	35,70 €	35,70 €
forfait marteau-piqueur	35,70 €	35,70 €
forfait compresseur	16,40 €	16,40 €
6- SERVICE ASSAINISSEMENT (TTC)		
participation pour l'assainissement collectif (TTC) au m3 - part variable :	2,57 €	2,57 €
Participation pour l'Assainissement collectif (PAC) TTC par logement - part fixe :	30,45 €	30,45 €
<i>participation pour l'assainissement collectif des immeubles existants au réseau d'assainissement créé ou mis aux normes :</i>		
<i>*maisons individuelles :</i>		
eaux usées (par tampon)	1 252,50 €	1 252,50 €
eaux pluviales (par tampon)	750,60 €	750,60 €
<i>*appartements en immeubles collectifs : par appartement</i>	253,75 €	253,75 €
<i>participation pour l'assainissement collectif des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau d'assainissement :</i>		
<i>*maisons individuelles</i>	3 266,00 €	3 266,00 €

*appartements en immeuble collectifs: par appartement	1 050,50 €	1 050,50 €
MAIN D'OEUVRE		
forfait déplacement	16,65 €	16,65 €
heure terrassier	30,45 €	30,45 €
heure agent astreinte	45,70 €	45,70 €
ENGINS		
heure immobilisation camion	67,80 €	67,80 €
heure tracto-pelle	70,15 €	70,15 €
heure mini-pelle	35,70 €	35,70 €
forfait brise-roche	35,70 €	35,70 €
forfait marteau-piqueur	35,70 €	35,70 €
forfait compresseur	16,40 €	16,40 €
7- AUTRES SERVICES		
MAIN D'OEUVRE		
forfait déplacement	16,65 €	16,65 €
heure agent (jour ouvré)	30,45 €	30,45 €
heure de déneigement	42,90 €	42,90 €
heure agent astreinte	45,70 €	45,70 €
ENGINS		
heure immobilisation camion	67,80 €	67,80 €
heure tracto-pelle	70,15 €	70,15 €
heure mini-pelle	35,70 €	35,70 €
forfait brise-roche	35,70 €	35,70 €
forfait marteau-piqueur	35,70 €	35,70 €
forfait compresseur	16,40 €	16,40 €
DIVERS		
Forfait signalisation temporaire	50,00 €	50,00 €

*Le Conseil,
A l'unanimité,*

A ALLOUÉ à M. Marc DUGERDIL, Trésorier Municipal de Bonneville, l'indemnité de conseil à compter du 1^{er} janvier 2015.

A DÉCLARÉ que ladite indemnité sera calculée chaque année à 100 % du tarif prévu à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

*Le Conseil,
A l'unanimité,*

A SUPPRIMÉ le poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet

A CRÉÉ un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet, relevant de la catégorie C, à compter **du 1^{er} juillet 2015**.

*Le Conseil,
A l'unanimité,*

A SUPPRIMÉ le poste d'agent de maîtrise à temps complet

A CRÉÉ un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet, relevant de la catégorie C, à compter **du 1^{er} mai 2015**.

*Le Conseil,
A l'unanimité,*

A SUPPRIMÉ le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet au service espaces verts

A CRÉÉ un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, relevant de la catégorie C, au service espaces verts, à compter **du 1^{er} mai 2015**.

*Le Conseil,
A l'unanimité,*

A SUPPRIMÉ le poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} à temps non complet (17/20^{ème})

A CRÉÉ un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, à temps non complet (17/20^{ème}), relevant de la catégorie B, à compter **du 1^{er} mai 2015**

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A DÉCIDÉ d'acquérir et de mettre en place 2 abris bus ;

A SOLLICITÉ le concours du Conseil Général au travers du produit des amendes de police pour attribuer à la commune de Marignier, la subvention, la plus élevée possible, permettant l'acquisition de ces nouveaux équipements,

A AUTORISÉ M. Le Maire à signer et à mettre en œuvre toutes les décisions afférentes à ce dossier.

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A VALIDÉ le principe de l'étude diagnostic complémentaire du réseau d'eaux usées de la commune

A DÉCIDÉ de solliciter l'aide de l'AERMC et du CD 74, la plus élevée possible, afin de financer cette opération

A AUTORISÉ M. Le Maire à signer et à mettre en œuvre tous les documents et décisions liés à cette demande de subventions.

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A VALIDÉ le plan d'actions visant à l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable établi par le bureau d'étude Hydro Terre

A SOLLICITÉ l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, la plus élevée possible, au titre de l'appel à projets sur les économies d'eau sur la base des éléments préparés par le bureau d'études Hydro Terre

A AUTORISÉ M. Le Maire à signer et à mettre en œuvre tous les documents et décisions liés à cette demande de subventions

Le Conseil,

A DÉCIDÉ de signer une convention de résiliation avec le groupement TERRITOIRES

A AUTORISÉ Monsieur le Maire a engagé les démarches nécessaires à la mise en place de la présente.

Il est précisé que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget général de la commune.

Vote : 21 pour

6 contre (*Mmes Sandrine TRINCAT, Laurence NENNIG, Isabelle FRACHON BOURQUI, Ms Lilian RUBIN-DELANCHY, Christophe PERY, Jean-Michel PASQUIER*)

Le Maire,
Bertrand MAURIS-DEMOURIoux

Affiché du 30 avril 2015

au